

L'INFORMATION PLUS PROCHE DE VOUS

ÉCHOCHIM

CHIMIE ■ PHARMACIE ■ CAOUTCHOUC ■ VERRE ■ PLASTURGIE ■ TEXTILE



AU-DELÀ DES DÉFIS CONSTRUIRE L'AVENIR

**TRIBUNE DE FRANÇOIS HOMMERIL,
PRÉSIDENT CONFÉDÉRAL :
UN SECTEUR À LA CROISÉE DES CHEMINS**

JANVIER 2025 **NUMÉRO 267**

**CFE
CGC**
CHIMIE



SECAFI
GROUPE ALPHA

FORMATION - EXPERTISE - CONSEIL
NÉGOCIATION - ACCOMPAGNEMENT



Faire appel à
votre expert est
un levier d'action
incontournable
de votre **CSE**

INVESTIS À VOS CÔTÉS POUR LA DÉFENSE DE L'EMPLOI ET DES SALARIÉS

Votre expert vous apportera des réponses techniques, stratégiques, persuasives, sociales ou encore opérationnelles. Par cette approche, vous bénéficierez :

- 1 de conseils toute l'année sur des sujets d'actualité qui impactent votre entreprise.
- 2 d'analyses qui vous permettront de décrypter les enjeux sociaux et économiques.
- 3 d'accompagnements adaptés à l'organisation de votre instance.



20, rue Martin Bernard 75013 PARIS
01 53 62 70 00
contact@secafi.com



www.secafi.com



ÉDITO

PAR GILLES LE STIR
PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION CFE-CGC CHIMIE



Une année de refonte et de perspectives

Au début de cette année 2025, je vous présente tout d'abord mes meilleurs vœux. Que vous soyez adhérente ou adhérent, militante ou militant, responsable d'une structure syndicale, élu(e) local(e), régional(e) ou national(e), je vous souhaite le meilleur sur tous les plans.

Il faut ensuite parler de deux projets de réforme qui ont été présentés au congrès de Lille en mars 2024 et dont le bureau fédéral a validé la mise en route au début de cette année.

Le premier concerne la refonte des statuts et du règlement intérieur de notre fédération. Outre qu'ils contiennent un certain nombre d'imprécisions et de coquilles, ces statuts n'ont pas suivi l'évolution de la société et du militantisme. Nous allons donc soumettre au vote du comité fédéral un certain nombre de propositions comme celles de nous organiser avec un trio exécutif fédéral et des secrétaires nationaux, de donner plus de pouvoir à notre conseil juridictionnel et à notre commission financière ou encore de faire passer la durée des mandats nationaux de trois à quatre ans.

De la même ampleur, le second projet concerne la réforme des territoires. Partant du fait que la CFE-CGC Chimie compte aujourd'hui 10 syndicats régionaux pour 13 régions françaises et que certains déséquilibres en découlent, la fédération va travailler avec les syndicats régionaux pour élaborer un nouveau découpage. Espérant qu'il apportera de la simplicité et du punch à notre développement syndical.

En attendant, je voudrais remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui dans nos structures ont travaillé sur les élections dans les TPE et dans les officines pharmaceutiques en particulier... Malgré le résultat décevant de la participation, leur travail ne peut qu'être positif pour notre présence sur le terrain.

Un mot, enfin, pour saluer la contribution de François Hommeril au dossier de ce magazine sur les PSE. Le président confédéral brosse un constat lucide de la situation du secteur Chimie, mais parle aussi des perspectives et du redressement. Parole d'expert intervenant quelques semaines après la célébration des 80 ans de la CFE-CGC, le syndicat de l'encadrement, le syndicat qui monte !

Bon courage à toutes et à tous !

SOMMAIRE

5. EN BREF

5. Inflation en France

Dans l'Isère, la menace d'un « effet domino » dans l'industrie chimique : après Vencorex, Arkema vacille

Alimenter la plate-forme chimique de Roussillon en énergie verte locale, durable et compétitive

Chimie, le grand décrochage

Industrie pharmaceutique:

«Les investisseurs ont besoin de prévisibilité, de stabilité et de simplicité»

7. DOSSIER

7. Tribune de François Hommeril, président confédéral : Un secteur à la croisée des chemins

8. La CFE-CGC se mobilise pour sauver les emplois chez Vencorex et Arkema

10. Avec l'annonce des fermetures des usines Michelin de Vannes et de Cholet, interview de Valérie Dossin, déléguée syndicale adjointe CFE-CGC de Michelin France.

13. FÉDÉRATION

13. Nouveau Conseil Syndical du SNCC CFE-CGC : Une Transition vers une Nouvelle Énergie

14. Assemblée Générale de notre syndicat Chimie Alsace Franche Comté

15. Assemblée Générale Ordinaire de Chimie Méditerranée

16. La CFE-CGC de Sanofi à Nice

17. EUROPE : Synthèse de la réunion du Comité exécutif IndustriALL Europe

18. EUROPE : FECCIA - Fédération européenne des cadres des industries chimiques



ÉCHOCHIM

Bulletin trimestriel d'information et de liaison de la Fédération Nationale de l'Encadrement, des Industries Chimiques, Parachimiques et Connexes

Pour toute information relative au traitement de vos données personnelles, veuillez-vous référer à la politique de confidentialité de la Fédération CFE-CGC Chimie accessible sur le site internet www.cfecgc-chimie.org

Édité par la Fédération CFE-CGC

Chimie

33 avenue de la République

75011 Paris

Tél : 01.42.28.28.05

secretariat@cfecgc-chimie.org

Tous droits de reproduction réservés.

Adhérents aux Syndicats : 5 €

Abonnement de soutien : 58 €

abonnement 1 an : 20 €

Le numéro : 5,50 €

N° commission paritaire :

0324S06815

Dépôt légal : à parution

Directeur de la publication :
Gilles Le Stir

Ont contribué à ce numéro :
Laurent Daoud, Pierre Duval, Wilfried Leclerc, Gilles Lockhart, Amélie Dubrulle, Bernard Steckle, François Hommeril, Valérie Dossin, Jean-Claude Garcia, Luisa Landron, Elian Sardet, David Bossy, Michel Histe

Conception-réalisation :

CFE-CGC Chimie
Maquette : Amélie Dubrulle
Pictogrammes : Amélie Dubrulle
Crédits photos : Adobe Stock
Canva

Régie annonceurs et partenaires:

Wilfried Leclerc
Tél : 01.42.28.28.05
wilfried.leclerc@cfecgc-chimie.org

Impression :

ITF Imprimeurs, Z.A Route de Tours, 72230 Mulsanne
Tél : 02.43.42.00.38

Dépôt légal : à parution
www.cfecgc-chimie.org

EN BREF

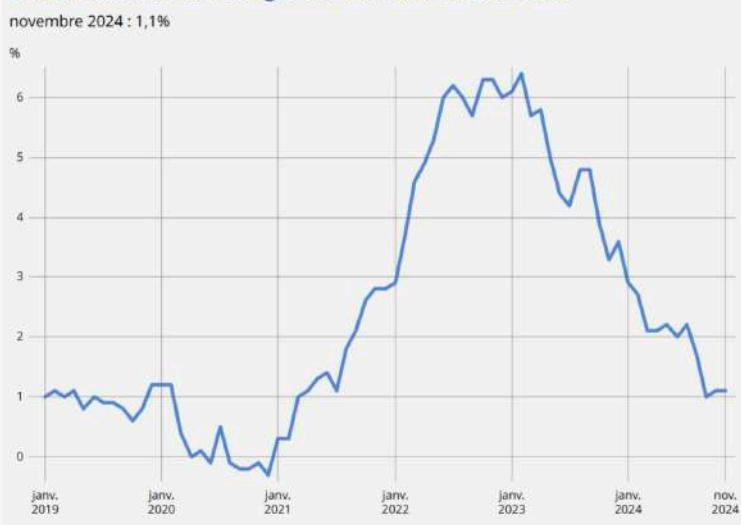
INFLATION EN FRANCE

Après une période 2021-Q1 2023 fortement inflationniste, l'envolée de l'indice des prix à la consommation a fortement ralenti depuis mai 2023.

A fin novembre 2024, l'inflation sur 12 mois s'est établie à 1,1% contre 3,6% en 2023 et 6,0% en 2022.

[Source : INSEE](#)

Indice des prix à la consommation - Base 2015 - Glissement annuel - Ensemble des ménages - France - Ensemble hors tabac



DANS L'ISÈRE, LA MENACE D'UN « EFFET DOMINO » DANS L'INDUSTRIE CHIMIQUE : APRÈS VENCOREX, ARKEMA VACILLE

Après le placement en redressement de l'usine Vencorex, sur l'autre plateforme chimique du Sud grenoblois, Arkema se dirige vers une fermeture partielle. Plus de cent emplois sont sur la sellette.

[Source : Mediapart](#)

ALIMENTER LA PLATE-FORME CHIMIQUE DE ROUSSILLON EN ÉNERGIE VERTE LOCALE, DURABLE ET COMPÉTITIVE

A partir de déchets de bois non recyclables, l'usine ROBIN de SUEZ produit de l'énergie verte, locale, durable et compétitive pour alimenter les 15 sites de la plateforme chimique de Roussillon et les accompagner dans leur transition énergétique.

[Source : Suez](#)

CHIMIE, LE GRAND DÉCROCHAGE

Les suppressions d'emplois s'accroissent dans l'industrie chimique, en France et en Europe. Malgré l'alerte lancée par soixante-dix patrons, en début d'année, dans le cadre de la déclaration d'Anvers, l'hémorragie a commencé.

[Source : L'Usine Nouvelle](#)

Le secteur, qui enchaîne les plans de licenciement, craint de perdre «15.000 emplois» d'ici trois ans, soit 8% des quelque 200.000 emplois directs.

[Source : Le Figaro](#)

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE: «LES INVESTISSEURS ONT BESOIN DE PRÉVISIBILITÉ, DE STABILITÉ ET DE SIMPLICITÉ»

Complexité réglementaire, fiscalité élevée et prix bas constituent un cocktail toxique pour ce secteur en France.

[Source : Le Figaro](#)

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE ET DÉCARBONATION : UNE DIFFICILE ÉQUATION

Pour atteindre les objectifs de décarbonation, la majorité des gains réalisables dans l'industrie pharmaceutique réside dans la chaîne de valeur et la production de médicaments.

[Source : Servier](#)

MÉDICAMENTS RETIRÉS DE LA VENTE LIBRE : FURIEUX, LE LOBBY PHARMACEUTIQUE DEMANDE UN RETOUR EN ARRIÈRE

NèreS, qui représente 26 groupes pharmaceutiques, juge sans fondement la décision des autorités sanitaires de retirer plusieurs médicaments phares de la vente libre contre le rhume et d'imposer des ordonnances médicales pour leur délivrance.

[Source : 20 Minutes](#)

3.300 MILLIARDS : LA DETTE PUBLIQUE ATTEINT DES SOMMETS

La dette publique française continue de gonfler. Au troisième trimestre, elle s'est établie à 113,7 % du produit intérieur brut (PIB) fin septembre, contre 112,2 % fin juin, a indiqué l'Insee. De juillet à septembre la dette a augmenté de 71,7 milliards d'euros pour atteindre 3.303 milliards d'euros.

[Source : La Tribune](#)

« ENCADRER L'UTILISATION DE L'IA GÉNÉRATIVE EN ENTREPRISE »

Deux ans après la création de ChatGPT, Nicolas Blanc, secrétaire national CFE-CGC à la transition économique, analyse les pratiques de la technologie dans les entreprises et son utilisation par les salariés et les représentants du personnel.

[Source : CFE-CGC](#)



ChatGPT

Choisissez votre assurance emprunteur en toute liberté !



Découvrez **une solution simple et rapide** :
obtenez votre tarif en quelques clics, souscrivez
facilement et bénéficiez d'un accompagnement expert
à chaque étape.



Assurez votre crédit au meilleur prix
dès aujourd'hui !



SANTÉ - PRÉVOYANCE - RETRAITE - ÉPARGNE

DOSSIER

TRIBUNE DE FRANÇOIS HOMMERIL, PRÉSIDENT CONFÉDÉRAL

UN SECTEUR À LA CROISÉE DES CHEMINS

Le secteur de la Chimie est à la croisée des chemins. Pris dans son ensemble, avec ses quelque 1300 entreprises et 230 000 salariés, il n'a pas trouvé les voies et les moyens de son rebond après le démantèlement de toutes les grandes sociétés multinationales qui exerçaient le leadership : Pechiney, Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Solvay...

Notre secteur est très spécifique par rapport aux autres activités industrielles. Dans le domaine de la chimie pure,



la réaction moléculaire est la même depuis toujours. Le rendement thermodynamique d'une réaction, le delta H de fusion, toutes les grandeurs, en fait, sont déjà inscrites dans le Handbook of Chemistry.

A partir de ces invariants, des générations d'ingénieurs, de techniciens et d'agents

de maîtrise se sont succédé pour améliorer le rendement technique des réactions, en augmentant les volumes par exemple, jusqu'à atteindre une forme de maximum, ce qui a tiré la croissance du secteur pendant des décennies.

Malheureusement, la pression financière mise par les actionnaires sur ces opérations et sur la rentabilité a stoppé le progrès et dégradé les rendements opérationnels. Elle a fini par avoir un impact sur la qualité de l'encadrement et elle s'est accompagnée d'une faiblesse coupable des investissements. Ce phénomène est observable dans tout le secteur chimique en France. A tel point qu'il a perdu une partie de son intérêt et de son prestige aux yeux des jeunes diplômés.

Ce constat, les responsables de la branche au niveau patronal ne l'ont ni compris ni anticipé. Ils ont complètement démissionné de leur capacité à anticiper l'avenir. Ils ont assumé une sorte de désintérêt général pour le secteur. Ils ont pris des mesures, certes, mais, sur le fond, sont restés des employeurs qui dans la négociation n'affichaient pas une volonté déterminée de travailler l'attractivité de la branche. Ils se sont contentés d'une stratégie de gribouille, en conduisant des politiques salariales peu intéressantes, en ne montant pas de dossiers de haut niveau sur les questions de formation, d'attractivité, d'encadrement, etc.

Ne jurons pas que nous avons été parfaits de notre côté. Il est probable que les interventions des organisations syndicales de salariés auraient pu être plus dynamiques. Le problème est que nous sommes aujourd'hui au pied du mur. L'impact terrible qui est attendu sur l'emploi dans le secteur de la Chimie risque de déstabiliser ce qui a été un des fleurons de l'industrie française.

L'enjeu pour les militants CFE-CGC que nous sommes, et pour tous les décideurs susceptibles de jouer un rôle, est de développer une vision stratégique par défaut pour toutes ces entreprises qui n'en ont plus et qui ont basculé vers la seule maximisation du profit pour l'actionnaire

Nous pouvons nous engager avec les armes – très efficaces ! – qui sont les nôtres pour réintroduire de la motivation dans les équipes : en déléguant des responsabilités aux salariés. Mais à condition de le faire vraiment : que les entreprises retrouvent une stratégie bien établie, bien comprise et qui profite à l'ensemble de leurs parties constituantes ; que la direction, les cadres, l'encadrement la déclinent, la mettent en oeuvre sur le terrain et soient les garants de la performance opérationnelle. Et pour finir, que le résultat soit répercuté sur l'ensemble des salariés et pas seulement sur les actionnaires.

Il n'y a pas que le secteur de la Chimie. Dans nombre de branches et d'entreprises la problématique est la même. Elle est à ce point identifiée que la Confédération CFE-CGC en a fait le premier chapitre de son livre *Restaurer la confiance* : « Restaurer la confiance dans l'économie », avec en sous-titre « Changer de paradigme dans la gouvernance de nos entreprises ».

Quand on voit les enjeux de la transition écologique, de la recherche vers les productions alternatives, de l'énergie, des batteries, de la valorisation des métaux, de la filière du recyclage, tous ces domaines qui mobilisent des processus chimiques, on peut être optimiste sur l'avenir du secteur. Avec un tel concentré d'histoire, d'expériences, de capacités à intervenir et de perspectives, il est encore possible de faire de l'or dans la branche Chimie !

Il faut pour cela de l'ambition et de la vision. Il faut arrêter de chercher une rentabilité à deux chiffres dans des entreprises qui ne peuvent plus la donner. Il faut que les pouvoirs publics nous aident au lieu de nous mettre des bâtons dans les roues. Que tous les acteurs s'impliquent - Etat, territoires, OS, OP, salariés – pour faire cause commune et affronter la crise économique et sociale qui est devant nous. Et par-dessus tout, que la priorité soit redonnée à la recherche, qui est l'engrais absolu de l'avenir et sur laquelle il manque des milliards.

DOSSIER

PAR JEAN-CLAUDE GARCIA, PRÉSIDENT CFE-CGC CHIMIE DAUPHINÉ-SAVOIE

LA CFE-CGC SE MOBILISE POUR SAUVER LES EMPLOIS CHEZ VENCOREX ET ARKEMA

La crise qui secoue l'entreprise Vencorex, un acteur clé de l'industrie chimique localisée à Pont-de-Claix en Isère, met en lumière un combat où la CFE-CGC joue un rôle crucial.

Il faut bien comprendre que les activités industrielles de Vencorex France sont fortement intégrées et sont présentées scindées en 5 branches :

1. Les activités de traitement et de purification du sel à partir de saumure provenant de mines de sel en concession dans la Drôme, en phase amont;
2. Les activités de production de chlore, soude, hydrogène, acide chlorhydrique, à travers le procédé d'électrolyse;
3. La fabrication de monomères isocyanates « HDI » et « HPDI » en phase intermédiaire;
4. Les activités en phase « aval » de dérivés d'isocyanates (HDT, HDB, IPDT, etc.)
Ces activités sont également opérées sur les sites du groupe en Thaïlande (Rayong) et aux Etats-Unis (Freeport), le HDI de Pont-de-Claix étant la matière première utilisée par chacun des trois sites.
5. Les activités de coordination et gestion de plateforme

Mais aujourd'hui, Vencorex est au bord de la fermeture. Face à cette menace, la CFE-CGC, en collaboration avec d'autres organisations syndicales, se bat pour défendre non seulement les emplois, mais aussi la compétitivité et la souveraineté de la France.

UNE ENTREPRISE HISTORIQUE EN DANGER

Vencorex n'est pas une entreprise comme les autres. Issue du groupe Rhône-Poulenc, devenue Rhodia puis Perstorp, avant d'être rachetée par le géant thaïlandais PTT GC en 2016, elle incarne l'histoire de nombreuses entreprises françaises qui ont été découpées, rachetées et reconfigurées dans un environnement où les logiques financières ont souvent primé sur la pérennité industrielle. À ce jour, elle emploie encore 460 salariés, mais son avenir est incertain. Le 6 septembre 2024, la direction de Vencorex a annoncé sa cessation de paiement, et le Tribunal de commerce de Lyon a mis l'entreprise en redressement judiciaire avec une période d'observation jusqu'au 6 mars 2025. Le spectre d'une fermeture pèse sur le site, et avec elle, des milliers d'emplois dans la région.

La fermeture de Vencorex aurait un « effet domino » dévastateur, menaçant non seulement les 460 emplois directs, mais aussi des milliers d'emplois indirects. Le site de Pont-de-Claix est au cœur d'un important pôle industriel qui abrite des entreprises comme Solvay, Air Liquide ou Seqens, etc. Si Vencorex ferme, ces autres sociétés, qui dépendent de ses produits, se retrouveraient également en grande difficulté. Ainsi, ce sont plus de 5 000 emplois qui sont directement ou indirectement menacés dans la région, avec des conséquences économiques et sociales dramatiques, comme Arkema sur le site de Jarrie.

UN COMBAT POUR LA SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE

Face à cette situation, la CFE-CGC Dauphiné Savoie a pris les devants dès le 06 septembre 2024 en organisant une intersyndicale locale avec la CFDT et la CGT. La situation était complexe, car les syndicats n'ont pas toujours une vision commune. Cependant, cette intersyndicale a réussi à élaborer un projet pour la continuité de l'activité de Vencorex, en mettant en avant l'importance stratégique de l'entreprise dans plusieurs secteurs clés. L'un des arguments principaux de la CFE-CGC repose sur l'interdépendance de Vencorex avec des secteurs essentiels à la souveraineté industrielle et économique de la France, tels que le nucléaire, l'aérospatial, et la défense. Perdre Vencorex ne serait pas seulement une perte d'emplois, mais aussi un coup porté à l'autonomie de la France dans des domaines stratégiques.

L'industrie chimique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et en particulier celle de Pont-de-Claix, joue un rôle essentiel dans l'approvisionnement en matières premières pour des



secteurs comme l'armement, l'énergie nucléaire et les technologies de pointe. Toute disparition de ce tissu industriel serait une fragilisation de la souveraineté nationale, qui se trouve déjà mise à mal par la concurrence internationale.

UNE CONCURRENCE DÉLOYALE ET LA MENACE D'UN REPRENEUR CHINOIS

Le problème de Vencorex ne se limite pas à des choix stratégiques malheureux ou à une gestion désastreuse. Il s'inscrit dans un contexte économique mondial, où dans le cas particulier de Vencorex il apparaît qu'une concurrence déloyale a été organisée par le gouvernement chinois pour faire baisser les prix du marché et lamener les acteurs européens. Cette situation explique en grande partie la situation concurrentielle à laquelle Vencorex est confrontée.

Le seul repreneur actuellement en lice est un groupe chinois, concurrent direct de l'entreprise et, selon les syndicats, l'un des responsables de la crise actuelle. Cette situation a renforcé la méfiance de la CFE-CGC, sur la reprise par une entreprise étrangère qui pourrait, à terme, fragiliser davantage la souveraineté économique de la France. Plutôt que d'accepter une solution de reprise par ce repreneur chinois, la CFE-CGC propose une autre voie, appuyée par la métropole de Grenoble et la région Auvergne-Rhône-Alpes : une reprise par les acteurs locaux plus la création d'un GIE (Groupement d'Intérêt Économique) avec des industriels français pour assurer la continuité de l'activité et préserver les emplois sur la plateforme. Devant la première proposition du seul repreneur, que l'ensemble des salariés et des Organisations Syndicales ont trouvé « inacceptable » (25 personnes reprises sur 460, dans un atelier de 54 personnes), un mouvement de grève a démarré le 23 octobre et l'usine a été bloquée par la mise en place d'un piquet de grève.

L'OPTION DE LA NATIONALISATION TEMPORAIRE

Face à l'urgence de la situation et pour donner à l'entreprise le temps de trouver une solution viable, la CFE-CGC a proposé une nationalisation temporaire de Vencorex.

La CFE-CGC a engagé des discussions avec les services de l'État, notamment la DIRE (Délégué Interministériel aux Restructurations d'Entreprises) et le ministre de l'Industrie, Marc Ferracci, pour trouver des solutions à la crise. La CFE-CGC demande des arbitrages gouvernementaux pour soutenir l'entreprise, préserver les emplois et notre souveraineté.

Notre président confédéral, François Hommeril, s'est lui-même entretenu avec le ministre directement à plusieurs reprises. François Hommeril s'est également rendu sur le piquet de grève le jeudi 21 novembre.

Le jeudi 5 décembre, le ministre de l'Industrie a réuni l'ensemble des acteurs (les organisations syndicales, les industriels, les élus locaux et nationaux et les services de l'état). Cette réunion est arrivée juste après que la Direction d'Arkema a officiellement annoncé la fermeture de son secteur

sud et un PSE pour 140 personnes sur le site de Jarrie. Cette réunion est également arrivée au lendemain de la motion de censure du gouvernement !

L'intersyndical a présenté un projet et a démontré l'importance de l'interdépendance avec d'autres activités, ainsi qu'avec des secteurs stratégiques de notre pays. Pour

Une pétition en ligne a été lancée à l'initiative de la métropole de Grenoble en septembre **"SAUVONS LA PLATEFORME ! SAUVONS LES EMPLOIS !"**, elle a obtenu à ce jour presque 7000 signatures.

[Lien de la pétition](#)

autant, il n'est malheureusement rien ressorti de cette réunion. Le Ministre a écarté l'idée de la nationalisation temporaire et nous avons surtout ressenti une pression des autorités pour que les salariés de Vencorex arrêtent la grève.



LE RÔLE DES ÉLUS

Dans cette bataille, les élus locaux jouent un rôle central. Christophe Ferrari, président de la métropole de Grenoble, a activement soutenu les efforts des syndicats pour sauver l'entreprise, soulignant l'impact dramatique de la fermeture de Vencorex sur l'économie locale. Des initiatives ont été prises pour sensibiliser les pouvoirs publics à l'importance de sauver les emplois, comme la pétition lancée en septembre 2024 par la métropole, qui a recueilli près de 7 000 signatures.

De nombreuses personnalités sont venues sur le piquet de grève. La CFE-CGC a profité du passage du député européen Pierre JOUVET, avec plusieurs députés et sénateurs, pour réclamer l'ouverture d'une enquête, car la situation est très sensible et une orchestration pourrait en être à l'origine.

L'ancien ministre de l'Économie, Arnaud Montebourg, est également intervenu le 14 décembre 2024 pour apporter son expertise dans cette crise. Il a pris le dossier en main de manière technique et stratégique, soutenant les propositions des syndicats pour la survie de Vencorex. Arnaud Montebourg, qui a par le passé contribué à sauver d'autres entreprises en difficulté, a souligné l'importance de préserver les emplois et l'expertise industrielle dans le pays. Pour lui, le coût de la fermeture de l'entreprise serait bien plus élevé que celui de sa relance, tant sur le plan économique que sur celui de la souveraineté nationale.

Un grand merci à **Arnaud Montebourg** que j'ai connu, il y a 10 ans pour avoir sauvé mon entreprise TRIMET France SAS, que les anciens propriétaires et les financiers disaient « non rentables et non pérenne ».

La Direction Arkema semblant se soucier uniquement de ses intérêts financiers, une rencontre a eu lieu également le samedi 14 décembre entre les organisations syndicales représentant les salariés de toute la chaîne de valeur de la chlorochimie dauphinoise, de Hauterives à Jarrie. Leur mobilisation marque leur indéfectible détermination à trouver une solution industrielle.

Avec l'accord de toutes les OS, le président de Framatome a également été invité par la CFE-CGC. Et pourtant, certains ont tout fait pour l'en dissuader. Que craignaient-ils de cet échange ?

Après un tour de table des problématiques sociales et industrielles de chaque site, il a été notamment question de la reprise des activités de dépotage de chlore pour Framatome Jarrie dont le président a également exprimé la nécessité d'une électrolyse en assurant une production locale.

Une issue incertaine et une intersyndicale mise à mal.

Le mardi 17 décembre 2024, un protocole de fin de conflit a été signé par la CFE-CGC pour répondre favorablement à l'attente de la grande majorité des salariés de Vencorex France, tous sites confondus. La CFDT est également signataire, tandis que la CGT a refusé de signer.

Il est important d'expliquer pourquoi cette position et ce qu'il s'est passé fin décembre :

Pour la CFE-CGC, comme pour la majorité des salariés, le mouvement de grève durait depuis le 23 octobre, soit presque 2 mois, la pression qu'il avait pu donner au début n'était plus efficace et amenait plus de soucis que de solution, il fallait agir avec une méthode différente.

Les dommages indirects causés aux salariés des autres entreprises n'étaient plus justifiés.

La menace d'une liquidation judiciaire était réelle et imminente, il fallait faire rentrer du financement pour donner du temps à la recherche d'une solution sur la période d'observation (jusqu'au 6 mars). Il faut préciser que sur les deux mois de grève, les salariés avaient continué à être payés.

Il était important de sécuriser les acquis des négociations du PSE, ce dernier avait particulièrement été très bien mené par les élus de Vencorex et les salariés pouvaient tout perdre.

La signature du protocole de fin de conflit n'empêchait absolument pas la poursuite d'une solution industrielle permettant la sauvegarde d'emplois supplémentaires.

Le 20 décembre l'administrateur Judiciaire a clairement expliqué aux Organisations Syndicales que la CFE-CGC et la CFDT avaient pris leur responsabilité intelligemment, mais que si la grève se poursuivait, la procédure allait s'accélérer. L'entreprise n'ayant pas assez de finance pour tenir jusqu'au 6 mars, la procédure de Liquidation Judiciaire serait alors prononcée début janvier 2025. Les salariés perdraient alors les acquis de la négociation du PSE.



Le 23 décembre, la CGT a proposé un nouveau protocole de fin de conflit qu'elle s'est engagée à signer. Un protocole qui n'apporte rien de plus, si ce n'est que des éléments subsidiaires, déjà écrit par ailleurs. Pour autant, l'importance était que finalement toutes les OS étaient signataires.

L'issue du combat pour Vencorex est incertaine. Toutefois, la détermination des syndicats et des élus locaux à préserver les emplois et à protéger les intérêts industriels français, notamment dans des secteurs stratégiques, témoigne de l'importance de cette bataille pour l'avenir de la souveraineté économique du pays. Le soutien de la CFE-CGC, qui ne cesse de se mobiliser, sera sans aucun doute un facteur décisif dans la recherche d'une solution. Mais l'État, les acteurs industriels et la société dans son ensemble devront prendre conscience de l'enjeu stratégique de cette crise pour l'avenir économique, industriel et de souveraineté de la France.

« Il faut préserver les plates-formes de pont de Claix et de Jarrie, mobilisons-nous, intelligemment et efficacement pour une réussite collective !!!! »

DOSSIER

PAR LES ÉQUIPES FÉDÉRALES

AVEC L'ANNONCE DES FERMETURES DES USINES MICHELIN DE VANNES ET DE CHOLET, PRENONS LE TEMPS DE FAIRE LE POINT AVEC VALÉRIE DOSSIN, DÉLÉGUÉE SYNDICALE ADJOINTE CFE-CGC DE MICHELIN FRANCE.



QUELLE EST LA SITUATION ACTUELLE CHEZ MICHELIN ET D'APRÈS VOUS COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ ?

La fermeture des usines de Vannes et Cholet s'inscrit dans une politique plus large menée par la direction de Michelin, qui justifie cependant cette décision par un manque de rentabilité. Selon Michelin, les usines concernées n'atteignent pas les niveaux de rentabilité escomptés (14% contre 9% pour ces deux sites, pour une moyenne dans notre industrie de 10%). Cependant, nous pouvons contester cette analyse, soulignant que ces usines ne sont pas intrinsèquement non rentables mais qu'elles ne répondent pas aux critères de rentabilité du groupe Michelin. Si nous remontons un petit peu en arrière nous pouvons pointer du doigt une stratégie dite de « valeur » adoptée par Michelin, qui vise à se concentrer sur des segments à forte valeur ajoutée (notamment les pneus haut de gamme pour voitures particulières également haut de gamme), ce qui a permis à la concurrence, notamment asiatique, de prendre pied sur le marché.

La direction de Michelin justifie également ces fermetures par des facteurs externes comme l'augmentation des coûts de l'énergie et l'invasion du marché par les importations. Toutefois, la section CFE-CGC Michelin mets en

avant l'inexactitude de ces raisons, notamment en ce qui concerne les coûts énergétiques, pointant que Michelin produit dans des pays comme la Pologne où l'énergie est deux fois plus chère, sans même être décarbonée. Cette critique met en lumière un décalage entre la stratégie du groupe et la réalité économique locale.

POUVONS-NOUS FAIRE UN ZOOM SUR LES RÉACTIONS DES SALARIÉS ET LE RÔLE DE L'INTERSYNDICALE

La réaction des salariés face à l'annonce des fermetures a été d'abord été un véritable choc, d'autant plus qu'elle a été faite par les médias avant même que les salariés ou leurs représentants soient informés officiellement. Cet enchaînement des événements a été un véritable traumatisme, alors même que les organisations syndicales, réunies en intersyndicale avaient tenté de mettre en place un dialogue préalable avec la direction, en lançant un droit d'alerte et en demandant un audit pour étudier la situation des sites concernés.

L'annonce de ces fermetures a mis en lumière les inquiétudes des salariés, pas seulement ceux des sites menacés mais aussi ceux d'autres usines Michelin. Les organisations syndicales restent extrêmement vigilantes. L'intersyndicale est bien décidée à se battre pour éviter que d'autres usines ne ferment en mobilisant les salariés et en alertant les pouvoirs publics par exemple. La CFE-CGC Michelin met également l'accent sur la nécessité de prendre en compte les populations tertiaires, car la fermeture d'usines pourrait réduire les besoins dans d'autres secteurs de l'entreprise, comme le marketing, la logistique ou les achats.

QUELLES SONT LES ACTIONS MISES EN PLACE PAR L'INTERSYNDICALE ?

L'intersyndicale, composée de l'ensemble des organisations syndicales représentatives chez Michelin à l'exception de la CGT, est ouverte au dialogue avec l'employeur. En premier lieu, nous avons participé à la négociation d'un « accord de méthode » pour encadrer les fermetures et leur impact sur

les salariés. Désormais nous nous asseyons à la table de négociation avec l'employeur. Notre objectif est de limiter l'impact des fermetures pour les salariés concernés et pour leur famille. Cela inclut par exemple l'accompagnement au quotidien des salariés de Vannes et de Cholet par les délégués syndicaux sur place.

Michelin vient de dégainer un plan « Michelin Industrie France 2030 », sur lequel l'intersyndicale émet des réserves. Nous souhaitons qu'il soit axé sur le maintien de l'industrie en France et sur des propositions concrètes pour protéger les salariés, tout en permettant à l'entreprise de rester compétitive.

AVEZ-VOUS DES PERSPECTIVES ET QUID DE L'AVENIR DU DIALOGUE SOCIAL ?

Le climat social est tendu, mais la section CFE-CGC estime qu'il reste essentiel de renouer le dialogue social. Un peu paradoxalement, la crise actuelle a permis un retour au dialogue, même si cela a été difficile après des mois de crise.



Le dialogue social est indispensable à la bonne marche de l'entreprise et à la défense des droits des salariés. Toutefois, notre section CFE-CGC Michelin se montre extrêmement vigilante sur la qualité de ce dialogue. Nous insistons sur le fait que la direction doit réellement écouter et prendre en compte les préoccupations des syndicats et des salariés. Nous cherchons également à fédérer d'autres secteurs et d'autres entreprises confrontées à des situations similaires. Lors d'une réunion avec la fédération CFE-CGC Chimie juste après l'annonce des fermetures d'usines chez Michelin,

une forte solidarité a été exprimée par toutes autres sections. Les militants de différents secteurs se sont engagés à soutenir la section Michelin dans ses démarches, qu'il s'agisse de logistique, de communication, ou de recherches de débouchés pour les salariés. Je tiens à souligner qu'un soutien intersyndical et interentreprises pourrait renforcer le mouvement contre les fermetures et les suppressions d'emplois, créant ainsi un front uni face aux politiques de rentabilité des entreprises.



QUEL MESSAGE SOUHAITEZ-VOUS TRANSMETTRE AUX SALARIÉS ET À L'OPINION PUBLIQUE SUR CETTE SITUATION ?

Le message que je souhaite transmettre est clair : « Travaillons ensemble, toutes les organisations syndicales et l'entreprise, pour représenter le mieux possible les salariés ». Nous appelons à l'unité et à la mobilisation collective pour défendre les intérêts des salariés, tout en mettant en avant l'importance d'un dialogue constructif et factuel avec la direction de Michelin. Nous souhaitons ainsi nous positionner comme un acteur à la fois critique et constructif, prêt à se battre pour une solution qui soit bénéfique à la fois pour les salariés et pour l'avenir de l'entreprise en France.

Pour le dire en une phrase, face à un contexte difficile, marqué par des fermetures d'usines et des inquiétudes sur l'avenir de l'industrie en France, nous, CFE-CGC Michelin, nous engageons à défendre les intérêts des salariés tout en continuant à dialoguer avec l'employeur et à proposer des solutions constructives.

FÉDÉRATION

PAR LUIZA LANDRON, PRÉSIDENTE DU SNCC

NOUVEAU CONSEIL SYNDICAL DU SNCC CFE-CGC : UNE TRANSITION VERS UNE NOUVELLE ÉNERGIE

Le 25 octobre dernier s'est tenu à Paris l'Assemblée Générale du SNCC. Avec un soutien exprimé à 74 %, vous avez réaffirmé votre confiance envers notre nouveau Conseil Syndical SNCC. Ce n'est pas un simple passage de relais, mais bien une transition où les anciens membres passeront progressivement la main aux nouveaux avec toute confiance et harmonie, pour une solide continuité. Cette transmission en douceur est un gage de stabilité, qui garantit à la fois le respect de nos valeurs historiques du SNCC et l'ouverture vers des perspectives nouvelles. Nous mettons un point d'honneur à ce que cette transition soit exemplaire, symbolisant notre volonté d'évoluer tout en préservant notre ancrage dans le passé.

Cette journée, riche en échanges constructifs, a permis d'entendre des interventions inspirantes de Laurent Valette et Malik Gueye, qui ont su transmettre l'essence même de l'engagement syndical et les défis à venir. Leurs discours ont offert un regard éclairant sur l'expérience et les valeurs qui guideront ce nouveau Conseil Syndical SNCC. Laurent et Malik, figures essentielles de notre histoire du SNCC, ont fait preuve d'une vision forte et inspirante, marquant le passage de témoin vers une nouvelle équipe. Figures essentielles : sans oublier les Présidents qui les ont précédés Alain Thenard, Christian Durieu et Hervé Vincent.

Marie-Christine François, en tant que Trésorière, a présenté un rapport financier transparent, témoin de notre engagement pour une gestion responsable des ressources du SNCC. Nous avons remercié Marie-Christine pour son engagement et sa rigueur sans faille qui sont des atouts précieux pour notre organisation.

Notre Conseil Syndical SNCC incarne une équipe renouvelée et paritaire, composée de 20 militants issus de différentes conventions collectives. Nous avons à cœur de défendre nos valeurs avec la même ferveur et la même rigueur que nos prédécesseurs, tout en insufflant un nouvel élan au SNCC. La parité est au centre de notre équipe, car nous croyons qu'une représentation équilibrée renforce la diversité des points de vue et notre capacité à répondre aux besoins de chaque adhérent.

Le nouveau Conseil Syndical du SNCC : Sandrine Amette, Jérôme Billet, Isabelle Blanc, Stéphanie Carcone, Isabelle Cornuejols, Fernando Da Costa, Christelle Degrelle, Catherine Douhet, Jean-Philippe Fauvet, Marie-Christine François, Malik Gueye, Maxime Kosarowycz, Luiza Landron, Sandrine Martin, Hocine Nait Belkacem, Stéphane Rohou, Michel Royneau, Vincent Siri, Sabine Valay et Laurent Valette.

UNE DYNAMIQUE DE COLLABORATION ET DE PROXIMITÉ :

Dans cet esprit, notre Conseil Syndical SNCC s'organise autour de groupes de réflexion et d'action. Ces groupes sont là pour accompagner et soutenir nos Délégués Syndicaux, Délégués Syndicaux Centraux et Coordinateurs, véritables relais de terrain. Nous voulons être plus proches de chaque adhérent, pour écouter et répondre aux problématiques qu'il rencontre, avec efficacité et bienveillance.

Cette dynamique de collaboration et de proximité est essentielle pour atteindre notre objectif : renforcer notre syndicat par de nouvelles adhésions. Nous avons besoin de votre soutien pour défendre les droits des salariés et assurer la pérennité du SNCC CFE-CGC. En tant que syndicat apolitique, nous restons exclusivement tournés vers la défense des intérêts professionnels et humains de nos membres.

VOTRE SNCC AU SERVICE DES ADHÉRENTS :

Cette nouvelle équipe, tout en s'appuyant sur l'héritage de Laurent Valette, Hocine Naït Belkacem, Marie-Christine François et Malik Gueye, est déterminée à avancer de manière unie et cohérente pour répondre aux attentes de chaque membre. Je tiens à souligner que ce travail est collectif : chaque membre du Conseil Syndical SNCC et chaque militant a un rôle essentiel à jouer dans cette nouvelle étape de notre syndicat.

Le 4 novembre, le nouveau Conseil Syndical s'est réuni pour élire son Bureau Exécutif.

Votre confiance nous honore, et c'est avec humilité et détermination que nous entamons ce mandat de transition. Ensemble, forts de l'expérience de nos prédécesseurs et de la fraîcheur des nouvelles idées, nous poursuivrons notre mission pour le SNCC CFE-CGC.

Compte tenu de l'absence de Hocine Naït Belkacem à l'AG, il m'est impossible de finir sans saluer l'excellence du travail accompli par notre collègue Hocine, dont le dévouement et la bienveillance ont été unanimement appréciés par nos adhérents. Par sa disponibilité et son souci constant de servir chacun, il incarne l'esprit de solidarité qui anime notre syndicat SNCC.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE NOTRE SYNDICAT CHIMIE ALSACE FRANCHE COMTÉ

Suite à l'assemblée Générale de notre syndicat Chimie Alsace Franche Comté, je vous invite à prendre connaissance de notre nouveau bureau.

Président : Elian SARDET

Vice-Président : Florine ARPIN

Vice-Président : Romuald SEILER

Vice-Président : Jean-Pierre WIRRIQ

Secrétaire Général : Reynald BLONDEAU

Secrétaire Adjoint : Éric GILBERT

Trésorier : Éric CAVASINO

Trésorier Adjoint : Sonia SOEUR

Assesseur : Emmanuelle VIENNET

Assesseur : Fabienne HURSTEL

Assesseur : Dominique DÜRR

Je tiens à remercier Daniel Poivre pour le travail accompli au sein de notre syndicat pendant les 5 dernières années en tant que président, ainsi que l'ensemble des membres de l'ancien bureau et de l'ancien conseil syndical pour leur engagement et le travail accompli.

Notre syndicat est en bonne santé, nous parvenons à augmenter notre nombre d'adhérents et notre principal objectif pour cette mandature sera axé sur le développement syndical et le soutien à nos DS et à nos sections syndicales.

Je tiens à remercier tous les adhérents qui ont participé à cette AG électorale, et tous ceux qui ont donné leur pouvoir pour permettre l'élection de ce nouveau bureau, et je les remercie pour la confiance qu'ils m'ont accordée.

Je n'ai nulle intention de casser la dynamique qui nous anime, mais bien de la renforcer en m'appuyant sur le conseil syndical nouvellement élu, en partenariat avec la fédération Chimie et bien sûr la confédération.

Je fais du syndicalisme depuis plus de vingt ans avec un seul objectif faire grandir la CFE-CGC, avec un seul mot d'ordre, la solidarité de l'encadrement



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE CHIMIE MÉDITERRANÉE

L'Assemblée Générale Ordinaire de Chimie Méditerranée s'est tenue le 22 novembre dans le Var au Castellet, en présence d'une cinquantaine de DS ou d'élus et de quatre membres du bureau sortant.

La matinée a commencé par les interventions de Daniel Petrucci, président de l'UR PACA, de Jean-François Féral, délégué national pour la confédération et de Mireille Sturiano pour l'UNIR. Daniel Petrucci a présenté les activités de l'UR en matière de formation, communication vers les adhérents et le grand public, ainsi que les actions pour le développement syndical. Jean-François Féral, a partagé l'actualité confédérale, avec la signature récente par la CFE-CGC des accords collectifs relatifs à l'évolution du dialogue social et en faveur de l'emploi des salariés expérimentés. Marie Hogard, a ensuite présenté le rapport moral, en qualité de présidente sortante, et le rapport financier, en qualité de trésorière, qui montrent une gestion saine et une progression des adhérents atteignant 753 à ce jour. Marie remercie toute l'équipe sortante pour le travail accompli et le soutien apporté dans les moments difficiles.

À la suite des votes unanimement favorables, la présidente a annoncé la seule liste candidate pour cette nouvelle mandature. Cette liste est composée de David Bossy, Béatrice Chabannes, David Lopes, Marie Hogard, Adelbert Pennacchi et Jennifer Kechkeguian. David Bossy a présenté les objectifs du futur bureau pour 2024/2027 ; le changement dans la continuité avec la parité Femme / Homme, la révision des statuts du syndicat régional en accord avec

l'évolution des statuts de la fédération, le renforcement des interactions avec l'UR et les UD, le soutien des DS dans leur mission et la communication avec les adhérents. La liste présentée est élue à l'unanimité. Le nouveau président a remercié l'assemblée pour la confiance accordée à sa liste.



Il a annoncé la cooptation prochaine par le bureau d'une conseillère spécialiste des questions juridiques en charge des interactions avec l'UD06 : Laurence Bois-Nicolay et l'appel à candidature d'autres conseillers. L'assemblée Générale ordinaire s'est achevée à 12 h et a été suivie d'un déjeuner convivial.



LA CFE CGC DE SANOFI A NICE

Après une pause estivale bien méritée, l'automne est le moment quasi rituel des réunions de rentrée.

C'est principalement l'occasion de faire le point sur les actions passées afin de pouvoir mieux appréhender un avenir qui, chez Sanofi, semble opaque pour un bon nombre de salariés.

La Coordination CFE CGC de Sanofi avait donc choisi, cette année, d'honorer la capitale azurée, Nice, afin d'y dérouler son séminaire de reprise.

C'est de ce fait pas moins de quatre-vingt participants venus de toute la France qui se sont retrouvés à Nice fin septembre afin de travailler plusieurs jours sur l'actualité brûlante du moment au sein de cette nébuleuse entreprise du médicament qui défraie actuellement la chronique avec la cession de sa filiale Grand Public, Opella.

Les autorités de la CFE-CGC, les Président(e)s des syndicats régionaux, le bureau de la Fédération de la chimie avec Gilles Le Stir son Président, les représentants des branches de la pharmacie et de la chimie avaient fait le déplacement, marquant par-là l'importance des enjeux à suivre de près dans ce monde où la santé publique est étroitement lié au monde économique.

Dans le cadre de ce séminaire, réunir les équipes CFE CGC de Sanofi a été l'occasion de leur faire bénéficier en début de semaine d'une formation spécifique sur les moyens d'élargir les sections syndicales avec une méthodologie propre à une telle problématique.

Sanofi, c'est 85 000 salariés dans le monde dont 19 000 en France. La CFE-CGC est présente dans 21 établissements sur 24 et cumule une représentativité tous collèges confondus de 21%.

Les objectifs de ce séminaire étaient donc de :

- **renforcer la cohésion des équipes**
- **contribuer à l'élargissement des sections à travers une formation dispensée par la confédération**
- **informer les équipes sur les sujets d'actualité chez Sanofi :**
 - Sur les mécanismes collectifs de réduction des effectifs à travers une présentation de Jean Baptiste Merlateau, représentant de JDS avocats. Ce sujet est d'actualité, les effectifs ont diminué d'environ 9% depuis les 2 dernières années dans le monde et en France et cela continue à travers la GEPP et un PSE.
 - L'utilisation du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels), présenté par Sté-

phane Jego assisté de Frédéric Jeanjean, experts du cabinet Sextant

Ce séminaire était donc une opportunité pour les équipes en France d'échanger leurs expériences, d'enrichir leur réseau et identifier les domaines d'expertise de chacun. La synergie entre les équipes constitue une priorité.

La formation sur mesure, réalisée par Anne-Sophie Corbier de notre Confédération, a permis aux équipes de redynamiser la méthodologie pour développer les sections.

Les élus/mandatés de la CFE-CGC, conciliant leur vie professionnelle habituelle et leur activité syndicale sont amenés à changer d'établissement, les départs en congé fin de carrière 4 années avant l'âge de la retraite sont autant de circonstances qui nécessitent un renouvellement des équipes.

La concurrence des autres syndicats n'a jamais été aussi forte, qualitativement et quantitativement. Les regroupements d'établissements permettent à des syndicats naguère isolés sur un établissement de s'implanter, de devenir parfois représentatifs. Nous devons ainsi développer nos efforts pour développer les sections CFE-CGC dans les 21 établissements et l'implanter dans les 3 établissements où nous sommes encore absents.

La connaissance des possibilités syndicales offertes par le DUERP mérite d'être élargie au maximum, au-delà des CSSCT et CSE. Nos experts du cabinet Sextant ont ainsi sensibilisé sur l'importance de cet outil à travers leur présentation

**La doctrine de la CFE-CGC Sanofi :
Pas de critiques sans propositions constructives !**



FÉDÉRATION

PAR BERNARD STECKLE

SYNTHÈSE DE LA RÉUNION DU COMITE EXECUTIF INDUSTRIALL EUROPE (IAE) 28/29 NOVEMBRE PORTO

Priorités et Soutien : Le Comité Exécutif d'IndustriAll Europe, présidé par Michael Vassiliadis, a mis en avant le soutien à l'Ukraine et la crise dramatique du secteur automobile. Une motion d'urgence a été adoptée concernant ce secteur, mettant en exergue des pertes d'emplois significatives, notamment en Allemagne.

Rapport de la période écoulée : Le rapport du secrétariat souligne un contexte politique et économique turbulent en Europe. Il est question de la fragmentation du Parlement et de la Commission européenne, de la baisse de la production industrielle, et du besoin pressant de décélération et de renouveau des sites de production dans l'UE.



Vanessa Jolly (CFE-CGC Chimie), Michael Vassiliadis (Président du Comité Exécutif d'IndustriAll Europe), Denis Suire et Bernard Stecklé (CFE-CGC Chimie)

Rapport Draghi : Ce rapport prône l'innovation, la décarbonisation et l'autonomie stratégique de l'Europe. Parmi ses propositions : accroître le budget pour la recherche, introduire un statut d'entreprise européenne innovante, investir dans l'IA, et simplifier la bureaucratie européenne.



Crise Automobile : Un cri d'alarme a été lancé avec la perte estimée de 190 000 emplois dans le secteur auto en Allemagne d'ici 2035. Une attention particulière est sur les nouvelles technologies pour préserver et transformer les emplois. L'industrie automobile avec la mobilité électrique reste centrale.

INTERVENTION DE BERNARD STECKLE POUR LA CFE-CGC CHIMIE

"La Chimie en Europe traverse une crise inédite mais Je souhaiterai partager avec vous la situation des industries de la chimie en France qui enchaîne les plan sociaux et les fermetures de site avec à la clé des milliers de suppressions d'emplois. Récemment nous avons appris la fermeture de deux sites Michelin avant 2026 en France, à Cholet (Maine-et-Loire) et à Vannes (Morbihan), qui comptent au total 1 254 salariés. Forvia Le spécialiste français des sièges et tableaux de bord pour véhicule l'avait annoncé au printemps : 10 000 emplois, allaient être supprimés à travers l'Europe. En France, les plans sociaux s'enchaînent.

L'entreprise Vencorex située à Pont de Claix près de Grenoble A Pont-de-Claix : dont la base de l'activité du groupe est la production de chlore, soude, hydrogène, de monomères et d'isocyanates de spécialités, a été placée en redressement judiciaire le 10 septembre. L'industrie chimique française traverse une période difficile.

Dès 2025, ce sont des milliers d'emplois qui sont menacés on estime jusqu'à 150 000 destructions d'emplois. Sans compter l'effet domino qui entrainera son lot de perte d'emploi dans bons nombres d'autres entreprises.

Tout comme pour la Chimie, le secteur de l'énergie comprenant l'Oil and Gas, est confronté à des restructurations massives entraînant des pertes d'emplois qui se chiffrent par milliers. Il y a urgence d'intervenir afin de conserver les capacités indispensables pour le futur de l'industrie européenne qui est touchée ou qui sera touchée dans les années à venir par effets boule de neige."



Initiatives Législatives : Attente d'initiatives de la Commission Européenne, notamment pour des emplois industriels de qualité. La directive Just Transition et la politique de concurrence sont discutées, avec un focus sur des emplois durables et compétitifs.

Dialogue Social et Politique Commerciale : Échecs et complexités dans les accords sectoriels, notamment avec Eurogas, nuisent à la convergence des politiques sociales. La politique commerciale est en défi avec la surproduction asiatique, poussant à repenser des stratégies communes.

Plan Contre L'Extrême Droite : Des débats houleux ont eu lieu sur un texte visant à contrer l'extrême droite, exposant des divergences d'opinions sur sa mise en œuvre. Il est prévu de soumettre une version révisée lors du prochain congrès.

Jeunesse et Représentation : Une forte demande pour une meilleure inclusion des jeunes au sein du Comité Exécutif. La proposition pour un siège dédié avec droit de vote pour les jeunes a été largement soutenue, avec une motion pré-

vue pour un vote en 2025.

Ajustements Stratégiques : Le plan stratégique de 2025-2029 doit être révisé conformément aux préoccupations actuelles de plusieurs pays affiliés. Les propositions doivent être soumises d'ici fin janvier pour intégration.

Échéances et Projections : Les moyens d'action contre la montée de l'extrême droite et les politiques sociales sont au centre, avec un regard vers les prochaines étapes au congrès de Budapest (juin 2025). Le budget et les modifications de personnel pour 2025 ont également été approuvés, continuant à aborder les défis économiques et



industriels de notre fédération Européenne.refusé une augmentation que les employeurs nous proposaient, sachant que ma position est très ferme, et c'est une position fédérale : il nous faut le salaire du plafond de la Sécurité sociale pour le premier collège cadres. Je ne vous cache pas qu'en pharmacie on en est extrêmement loin et que je ne signerai pas un accord loin de ce montant !

PAR BERNARD STECKLE

FECCIA - FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES CADRES DES INDUSTRIES CHIMIQUES

Le Conseil d'Administration de la FECCIA a tenu sa traditionnelle réunion de fin d'année à Paris vendredi le 13 décembre.

Ce fut l'occasion pour tous les membres de revenir sur les réalisations de la FECCIA en 2024, notamment la communication réussie sur des dossiers importants, les échanges constructifs avec les décideurs européens et les principales parties prenantes ainsi que le démarrage du projet JUS[T] RANS LEAD, cofinancé par la Commission européenne. Nous avons été très heureux d'accueillir Sylvain Jonquet et Eleonora Isopo de l'ECEG - European Chemical Employers Group- pour échanger sur les derniers développements réglementaires dans le secteur chimique au niveau de l'UE et de leur impact sur les partenaires sociaux, ainsi que de l'état d'avancement du projet greatChemSkills.

Le Conseil d'Administration de la FECCIA a remercié la délégation française CFE-CGC Chimie pour l'excellent accueil dans ses bureaux.





**Conseil, Négociation,
Expertise, Comptabilité et ASC,
Formation...**



Représentants
du personnel,

aPEX ISAST

**VOUS ÉCLAIRE
AU QUOTIDIEN**

Expertise comptable – Expertise CSSCT – Formation des élus

APEX-ISAST

61/69 Rue de Bercy, 75012 Paris

www.apex-isast.fr • info@apex-isast.fr

 **apex ISAST**



VOUS INFORMER SUR LA PROTECTION SOCIALE

En tant qu'**employeur, délégué syndical d'entreprise** ou **partenaire social de branche**, vous négociez et pilotez un contrat de complémentaire santé ou de prévoyance.

Vous souhaitez mieux comprendre l'environnement et l'actualité de la protection sociale, les initiatives prises en matière d'action sociale et de prévention de la part de KLESIA et ses partenaires. Vous voulez retrouver facilement la façon dont la santé et la prévoyance se déclinent dans votre branche ? Avec **KLESIA Pro Social** c'est dorénavant possible.

KLESIA Pro Social, c'est quoi ?

C'est une application mobile reliée à un site internet qui réunit **une veille réglementaire, des fiches techniques** afin de retrouver et partager facilement les notions de base, un **espace dédié aux adhérents des fédérations patronales et syndicales de chaque branche** dont KLESIA est partenaire.

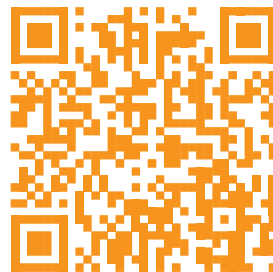
Comment y accéder ?

- Vous pouvez **télécharger l'application** à partir d'un smartphone Apple ou Android.
- Vous pouvez également **consulter le contenu de l'application** et effectuer vos démarches d'accréditation de l'espace dédié aux branches **à partir du site internet suivant : <https://www.klesiaprosocial.fr/>**

Pour accéder à l'espace branches, cliquez sur celle qui vous intéresse, inscrivez-vous en remplissant le formulaire proposé en précisant le nom de votre entreprise, la fédération patronale ou syndicale dont vous dépendez et la branche à laquelle vous souhaitez accéder. Vous recevrez un mail dès que nous aurons effectué votre accréditation.

**Télécharger dès à présent
l'application via**

Pour Apple



Pour Android



- Prenez le QR Code en photo avec votre smartphone
- Pensez à installer une application de lecture des QR Code au besoin
- Et en cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter l'assistance KPS à l'adresse suivante : assistance.KPS@klesia.fr